

Préface¹

We inhabit democracies that are radically incomplete. Beyond the head-counting rituals of elections, the vital buzz of public disputation that ought to provide a permanent soundtrack to democracy is conspicuously missing. Where we are fortunate enough to have more pluralistic media systems (France more than Italy; the United Kingdom more than the United States), there has always been some hope that these might constitute a space in which conflicting arguments can be rehearsed. But the picture looks bleak: even at their best, the media are better at reflecting elite viewpoints than the lived experiences and fragmented thoughts of the wider population.

What is missing in most countries is both an impetus and space for deliberation: the public sharing and contrasting of interests, preferences and values with a view to creating scope for mutual understanding and even shifting of positions. Deliberation gives fluidity to democracy. It saves politics from the prospect of ever-predictable disagreements that escape the need for convincing elaboration or intelligent reflection. At its normative best, deliberation reduces the narrow meanness that is so often associated with the sordid politics of ‘winners’ and ‘losers’.

Hopes for deliberation emanate from several sources. There is an Augustinian tradition of personal contemplation that has been a major driver of Western individualism. For, personal reflection is rarely confined to one person for long; at some point, articulating a position entails entry into the interpersonal sphere – first, family and friends, and then beyond, to public networks that extend the reach of any one life. How that happens depends upon the extent to which a particular culture has made it difficult or easy to speak up about what one believes; how convenient it is to create connections that exceed one’s immediate reach. Secondly, deliberative

Préface rédigée par Stephen COLEMAN, Professeur de Communication Politique, Institut de recherche sur les médias, Université de Leeds.

energies emerge out of the historical response to cultural pluralism. As societies have had to cultivate spaces of inter-communal translation that respond to the breakdown of territorial sovereignty and the growth of social mobility and migration, deliberation serves to satisfy a need by people who can never really know one another to at least arrive at a most basic understanding of their common values and irreconcilable differences. Such deliberative opportunities are a precondition for the mass citizenship of co-existing strangers. In this sense, deliberation provides a language for addressing difference; a means of interacting for the purposes of civic need rather than amicable sociability. Thirdly, deliberation is a response to the democratization of culture. If, as consumers, the uneducated person's euro is worth no less than the academician's, the pressure to liberate political decision-making from the dominance of self-entitled elites is bound to follow. At its best, deliberation gives legitimacy to the voices of those who might not be allowed into the clubs and institutions of the traditional opinion leaders. It allows us to hear from those who have been taught to believe that they have nothing to say.

For all of those reasons – and others that are admirably outlined in this book –, deliberation is a potentially democratizing force. Its absence from so many of our political processes is a major weakness – and helps explain the causes of widespread disenchantment with 'politics as usual'. But I want to suggest a distinction between a more deliberative democracy and what has in recent decades come to be promoted as 'deliberative democracy'. The latter term has tended towards a set of fetishised structures and procedures, dominated by forms of hyper-rationalism that rarely draw upon the rhythms of everyday talk. A more deliberative democracy, by contrast, would be one that takes seriously a range of forms of public talk, from the informal and conversational to the consultative and evidential. An acknowledgement that on most issues there is room for public discussion to feed into the process of policy formation, legislation, policy scrutiny and post-legislative review calls for a more inviting and inclusive approach to political debate and decision-making. As Jay Blumler and I [COL 10, 38] have argued in our book, *The Internet and Democratic Citizenship*:

"A more deliberative democracy would seek to connect a wide range of consultative and participatory projects, as well as fragmentary and informal public conversations, to the everyday workings of political policy formation and decision-making. Too often the public is asked for its views about an issue - by government, individual politicians, the media or interest groups – only to discover later that the policy has already been decided and that consultations taking place either as a formality, because there is a duty to consult, or in order to claim public support for a controversial decision. There is a danger of public energy being squandered or exploited in such tokenistic or manipulated exercises. There is evidence to show that participants in deliberative exercises often feel a greater sense of political efficacy after taking part: they feel that they are being listened to and can influence the political process. But if citizens' deliberative input is manipulated or ignored,

increased confidence in democracy will soon turn into an increased sense of inefficacy, cynicism and resentment.”

The great value of this book is that Laurence Monnoyer-Smith starts out from the premise that public deliberation is not a simple panacea for the problems facing contemporary politics. Referring to the limited competence of citizens, the cultural embeddedness of debating technologies and the history of an elite-dominated public sphere, she recognises that notions of deliberation (online or offline) call for imaginative thinking about how to change the nature of the political communication system.

Laurence Monnoyer-Smith is one of the most promising scholars in Europe to address the problematics of online deliberation. Her work is theoretically well-developed and empirically rich. This book is a useful contribution to a literature that has become skewed by hyperbolic optimism, the empiricist limitations of so-called realism and an over-reliance upon North American empirical research.

Stephen Coleman

Introduction

Les problèmes les plus frustrants de la démocratie sont précisément ceux que l'on ne peut pas résoudre par des principes démocratiques

Walter Lippmann, *Le public fantôme*, 1927.

La démocratie est un mode de vie personnel contrôlé non par une vague foi dans la nature humaine mais par une foi dans les capacités des êtres humains à juger et agir intelligemment lorsque la situation le permet... Quelle place trouve la foi au sein d'une démocratie jouant un rôle de consultation, de réunion, de persuasion, de discussion, d'information de l'opinion publique qui à long-terme se corrige d'elle-même, si ce n'est celle d'une foi en la capacité de l'intelligence que possède l'homme du commun à répondre avec bon sens au libre jeu des faits et des idées, en tant que s'applique la garantie d'avoir un processus d'enquête, une assemblée et une communication libres ?

John Dewey, 1939.

A l'heure où son avenir dans le monde est moins assuré que jamais, faut-il, comme y invite Pierre Rosanvallon, « réinventer » la démocratie ? L'heure est-elle venue de rendre au public toute la place que l'histoire de notre démocratie n'a pas su (voulu) lui donner ? « Un nouveau cycle doit de la sorte s'ouvrir dans la vie des démocraties », continue-t-il, « aussi décisif qu'avaient été ceux de la conquête du suffrage universel au XIXe siècle, puis de la mise en place des États-Providence au XXe siècle. Il faut maintenant donner à nos démocraties une assise élargie, il s'agit de les comprendre autrement et d'enrichir leur signification. Elles sont à réinventer »². Politistes, philosophes et historiens s'attachent aujourd'hui à décrire les formes de cette réinvention du public³, les élans de créativité jamais assurés dont font preuve localement les collectivités publiques, et les mouvements de fond qui semblent inscrire la participation au cœur des processus décisionnels avec, bien sûr, toutes les limites et les obstacles à sa mise en œuvre concrète.

Cette interrogation à nouveau frais sur la nature du public et les formes de son implication en politique s'accompagne d'une volonté de dépassement des querelles entre politistes sur l'existence (ou non) d'une opinion publique. Il existe bien « des publics » : ceux qui émergent des controverses scientifiques et techniques, ceux qui se mobilisent lors de l'élaboration de textes de lois contestés ou encore ceux qui manifestent sous forme de contre-sommets aux réunions du G8. Autrement dit, ceux qui pourraient correspondre au public à « problèmes » selon Dewey : un public qui se constitue autour d'un enjeu dont il aura perçu les conséquences potentielles sur sa vie quotidienne. Les opinions qui se forment dans ce cadre ne sauraient dès lors être considérées comme factices, comme résultant de l'agrégation artificielle de statistiques dans le cadre d'un processus contestable de recueil des données⁴ : elles sont le produit d'une activité discursive notamment, plus largement d'une activité communicationnelle, et, dans certains cas, d'une véritable délibération. C'est dire la place centrale qu'a prise, au cours des deux dernières décennies, l'analyse de l'évolution des formes de la médiation entre les publics et les

². P. Rosanvallon, dossier spécial du *Monde*, mercredi 29 avril 2009.

³. [BRU 08], [LAT 08], [ROS 08], [BLO 08], [CRE 07]

⁴. L'ensemble des controverses théoriques sur ces questions est particulièrement bien présenté dans le numéro 31 de la revue *Hermès* consacré à l'opinion publique et co-dirigé par Loïc Blondiaux et Dominique Reynié. L'ouvrage de M. Brugidou revient sur ces discussions dans son ouvrage précité, en particulier en introduction, pp. 13-32.

gouvernants et le rôle joué par la recherche dans ce travail fin de dissection des pratiques communicationnelles et des expérimentations menées un peu partout en Europe et dans le monde, en particulier celles qui recourent aux technologies de l'information et de la communication.

Une analyse communicationnelle des médiations politiques

La perspective communicationnelle que se propose d'adopter cet ouvrage repose sur l'idée d'une complémentarité entre différentes perspectives théoriques pour l'analyse d'un ensemble de pratiques, d'institutions et de dispositifs. Un tel *diagramme*, pour reprendre un concept deleuzien⁶, est symptomatique des sociétés technologiques⁷, qu'Andrew Barry nomme « interactivité » [BAR 01]. Celui-ci veut ainsi décrire, au-delà des fantasmes liés à cette terminologie particulièrement connotée en français, cette forme de schéma participatif qui transpire dans des domaines aussi variés que la communication des marques, l'économie de l'immatériel, la nouvelle muséologie ou encore l'élaboration des politiques publiques. Il se décline dans une série d'agencements spécifiques qui valorise la participation du public en tant que telle comme *lieu* désirable, comme instance de justification et comme forme d'organisation sociale. Il n'est pas utile de mentionner ici toutes les limites ou réticences qui viennent immédiatement à l'esprit à l'évocation des dispositifs participatifs qui fleurissent dans tous les domaines de la vie courante, mais de retenir, pour l'heure, le concept de diagramme. Celui-ci permet de penser des formes sociales, des organisations matérielles et des agencements récurrents qui valorisent la participation et la conçoivent comme un processus communicationnel enchâssé dans un processus décisionnel.

Les nombreuses disciplines qui se penchent sur ces pratiques participatives, ces nouvelles formes de consommations ou encore ces nouveaux formats de gouvernance s'accordent en général pour reconnaître trois éléments saillants dans la montée en puissance des acteurs autrefois analysés comme relativement « passifs ». Tout d'abord, l'émergence de nouveaux « publics », ceux décrits par Dewey, et dont la compétence ne peut plus être contestée avec la vigueur définitive de Lippmann au début du siècle. Ensuite, l'apparition de nouveaux dispositifs ou agencements qui organisent, structurent et rendent visibles ces publics, qu'ils soient entièrement entre les mains des acteurs (on pense ici bien sûr aux pratiques collaboratives, aux réseaux sociaux ou aux nouvelles formes de militantisme), ou plus ou moins institutionnalisés, avec tous les risques de détournement que cela suppose. Enfin, ils relèvent le rôle central joué par la communication (appréhendée de façon globale à la fois comme un échange symbolique et langagier et comme un ensemble de techniques et de dispositifs) tant pour la constitution des collectifs et de leurs identités que pour l'émergence des opinions, des valeurs et des préférences axiologiques qui sous-tendent leurs principes de justification.

Ces trois dimensions expliquent qu'à côté des analyses d'ordre plus juridique, institutionnel et sociologique⁸, une approche communicationnelle soit également nécessaire. En effet, la communication est à la fois au cœur de la réflexion sur les nouvelles formes de débat public, la délibération, la constitution des publics et des opinions, mais elle reste également à la lisière de ces disciplines. De par leur point de vue organisationnel, institutionnel ou centré sur l'individu, celles-ci n'ont pas pour objectif de saisir la complexité des interactions entre actants et ou celle de leur forme communicationnelle. C'est précisément l'objectif de cet ouvrage : proposer un cadre théorique pour appréhender l'évolution des formes de la médiation entre citoyens, élus et administration qui se dessine dans un contexte technologique en évolution rapide.

En tant qu'objet de recherche, la communication politique dont il est question ici veut se focaliser sur la relation entre les acteurs, dans son épaisseur socio-technique et dans son inscription sociétale. Elle entend ainsi

⁵. Voir notamment le numéro 47 de la revue *Hermès*, « Paroles publiques, communiquer dans la cité », 2007 ainsi que [CHA 07], [DAL 09].

⁶. Le concept de diagramme développé par Foucault et repris par Deleuze (1986, 2003) désigne un modèle général et abstrait de relations, immanent à tout le champ social au sein duquel s'actualisent des micro-dispositifs de pouvoir, ou, dans un vocabulaire plus deleuzien, des agencements de désirs.

⁷. Nous reviendrons sur cette idée. Il suffit pour l'instant de signaler que la notion de société technologique ne constitue pas une catégorie spécifique dans une classification qui se voudrait évolutionniste, mais plus finement, comme une société dont la créativité politique s'inspire des formes du changement technologique.

⁸. Voir notamment, dans une bibliographie fournie, P. Lascoumes et P. Le Galès, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004 ; M. Revel et al., *Le débat public, une expérience française de démocratie participative*, Paris, la découverte, 2007 ; S. Rui, *La démocratie en débat*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Y. Sintomer, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, 2007 ; P. M. Shane, *Madison's Nightmare: How Executive Power Threatens American Democracy*, University of Chicago Press, 2009.

contribuer à la compréhension des logiques et des tensions à l'œuvre dans l'espace public démocratique. Parce qu'elle est au cœur de logiques contradictoires (économiques, sociales, juridiques, techniques par exemple), la communication prise dans l'épaisseur de son dispositif peut montrer comment son évolution interroge les cadres des structures dans lesquelles elle se situe, ou au contraire en révèle certaines tendances fondamentales. On veut ainsi montrer qu'une analyse fine des processus communicationnels permettra d'éviter certains raccourcis ou incompréhensions qui se manifestent dans d'autres disciplines. Ainsi, nous pourrions mettre en évidence comment circule le sens, comment sont portées les valeurs et les normes au cœur des dispositifs communicationnels, ce que révèle l'évolution des pratiques communicationnelles pour les acteurs qui mobilisent les technologies, comment et pourquoi ils s'orientent vers certains types de dispositifs plutôt que d'autres. Autrement dit, l'analyse des formes de la communication propose d'enrichir la palette des concepts qui décrivent les démocraties contemporaines et qui, en se focalisant sur l'évolution des institutions et des pratiques des acteurs politiques, passent rapidement sur les formes des échanges qui constituent le nerf de la démocratie et la légitimité de l'action démocratique et participent à la construction du sens.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas ici de prétendre qu'une approche communicationnelle des pratiques politiques de débat et de délibération suffise à comprendre l'évolution des formes de la démocratie dans les sociétés modernes. Il s'agit en revanche de revendiquer la pertinence du regard communicationnel, en particulier dans le cadre de recherches pluridisciplinaires, dans un contexte théorique qui fait de la communication un des points cardinaux de la constitution des valeurs et de l'émergence des références normatives qui, de plus en plus, légitime l'action publique. En ce sens, comme le rappellent P. Lascoumes et P. Le Galès [LAS 04], la communication est un instrument de l'action publique d'autant plus important qu'elle intervient en amont et en aval d'autres instruments que sont par exemple, la loi, le règlement et la fiscalité. La multiplication des dispositifs communicationnels- plus ou moins procéduralisés- et des formes de médiation entre le citoyen et les politiques est symptomatique de la nécessité impérieuse de légitimité par la participation sur laquelle nous reviendrons largement dans cet ouvrage. Plus que jamais donc, nous avons besoin d'une théorie communicationnelle de la délibération ne serait-ce que pour ne pas réduire la communication à une pure logique instrumentale, ce que bien sûr elle se révèle être dans certains contextes.

Avant d'aller plus avant dans la description des principales propositions théoriques et des terrains sur lesquels s'appuie cet ouvrage, il convient de préciser les options épistémologiques sur lesquels il repose, et en particulier la conception de la communication que j'y défends. Celle-ci, qui se lit déjà en filigrane de cette introduction, va guider le reste de l'ouvrage.

Une posture : la communication comme agencement socio-technique complexe

Je voudrais définir ici un point de vue fort sur les Sciences de l'information et de la communication dont on peut présumer qu'il ne fait pas l'unanimité des chercheurs de la discipline et sur laquelle cet ouvrage repose.

Les diverses façons d'envisager les SIC, et notamment leur dimension interdisciplinaire originale, traduisent des *points de vue* sur les relations qu'elles entretiennent (ou doivent entretenir, ce point de vue revêt souvent une dimension normative et par conséquent, prescriptive) avec d'une part, les autres disciplines de sciences sociales s'intéressant aux mêmes objets et, d'autre part, avec des formes d'expression « concurrentes » dont l'écho est particulièrement important dans les médias tels que les travaux d'essayistes, d'intellectuels, de philosophes, de professionnels. D'autres considérations entrent également en jeu dans la constitution de ce point de vue, telles que la conception de la recherche, les intérêts stratégiques ou institutionnels. L'ambiguïté de ces divers positionnements réside ici moins dans le caractère discutabile de leur pertinence que dans l'absence de mise en relief du point de vue à partir duquel ils se constituent.

Il faut ici faire un très rapide détour par la notion de *point de vue* telle que la construit Deleuze à partir de la mathématique de Leibniz et qui est utilisée à diverses reprises dans ce livre. Deleuze emprunte au philosophe mathématicien sa description de l'univers, affecté d'une courbure variable analysable à partir de son point d'inflexion, pour en déduire l'impossibilité d'une appréhension globale du monde. Le point d'inflexion offre alors au sujet un positionnement spécifique, un *point de vue* sur le monde qui lui permet de l'ordonner, de le comprendre, et qui participe à la constitution de son identité. Ainsi que le dit Deleuze dans l'un de ses cours (1986, 3) « le point du vue est, du coup, condition de surgissement ou de manifestation d'une vérité dans les choses. Vous ne trouverez aucune vérité si vous n'avez pas un point de vue déterminé »⁹.

⁹. Disponible en ligne sur www.webdeleuze.com. Voir aussi [DEL 1988].

La notion de *point de vue* présente deux caractéristiques intéressantes pour notre propos. D'une part elle suggère la diversité et donc invite à la confrontation et à la mise en perspective¹⁰. Aucune vision surplombante n'étant à portée humaine, la multiplication des points de vue constitue une richesse pour toute communauté d'individus. D'autre part, elle invite à déplier la réalité incluse dans ce point de vue : toute perspective sur le monde inclut un aplatissement de perspectives qui forment des « plis » dont l'épaisseur mérite attention. La notion de « pli » (Deleuze, 1988) veut ainsi rendre compte de l'inclusion dans le point de vue des courbures de l'univers.

Ce qui se trouve « plié » dans les points de vue développés par les chercheurs qui expriment leur approche des SIC est constitué tout autant de pratiques de la recherche que de fonctionnements de laboratoires de recherche, de lieux d'enseignement, de méthodes d'évaluation, de la recherche de légitimité dans l'espace public, etc. Sachant que ces différentes dimensions peuvent être plus ou moins stratégiques (pour une meilleure visibilité de la discipline dans l'espace médiatique par exemple), plus ou moins légitimes pour une communauté savante (elle valorise par exemple l'approche d'un laboratoire par rapport à d'autres), ou plus ou moins clivante entre les chercheurs (certains se retrouvant ainsi hors champ ou nettement marginalisés), il semble essentiel de préciser autant que possible- toute réflexivité ayant ses limites- son *point de vue* et ce qui s'y trouve plié.

Si l'on peut probablement définir autant de perspectives sur les SIC que de chercheurs dans le domaine, on peut néanmoins repérer trois approches traditionnellement adoptées par les chercheurs pour décrire les SIC :

1) La première peut être illustrée par cette citation extraite d'un ouvrage de Philippe Breton et Serge Proulx : « Tout usage de l'appellation 'sciences de la communication' doit donc tenir compte à la fois de l'éclatement et du partage entre deux cultures : celle de l'expression et de l'argumentation, et celle de l'information et de l'évidence rationnelle » [BRE 02]. Ils posent une dichotomie fondamentale dans les SIC entre information et communication, intrinsèquement incompatibles quant à leur rationalité (la première étant d'ordre épistémologique, la seconde praxéologique pour reprendre la distinction de L. Quéré) et qui organise une hiérarchisation entre deux formes de culture. La première, issue des sciences sociales et plus précisément de la rhétorique se veut outil d'observation, de description et d'analyse des processus de communication ; l'autre, technique, instrumentalisée par les pratiques professionnelles qui se développent à partir des années 1960 cherche avant tout à augmenter l'efficacité des processus de médiation. On peut repérer dans cette approche une tension originaire des SIC entre logique de développement universitaire qui se traduit par une production de connaissances sur les pratiques sociales, et la demande sociale qui a accompagné son émergence dont les exigences portent davantage sur une formation professionnalisante, [OLL 04, 16].

Peu ou prou, on retrouve cette vieille distinction dénoncée par Simondon entre technique et science, développée plus loin dans ce livre, contre laquelle les auteurs s'insurgent pourtant par ailleurs [BRE 00], [PRO 07]. Cette dichotomie repose sur une conception théoriquement contestable du concept d'information dont il apparaît aujourd'hui dans de nombreux travaux qu'elle ne saurait être distincte d'une activité communicationnelle complexe [QUE 00]. Par ailleurs, elle construit une opposition entre les pratiques professionnelles de certains chercheurs, émanant notamment de leur activité d'expertise ou contractuelle, et la recherche plus 'fondamentale' en communication, sans objectif de mise en pratique : « en sciences de l'information, la préoccupation dominante des chercheurs(euses) a été l'utile, l'efficace, le pratique et la pratique, et assez peu le théorique, la théorie » (Le Coadic, cité par Rieder, 2005), [LEC 04], [RIE 05]. Se trouve ainsi, de manière sous-jacente rapidement éludée la question pourtant complexe des modalités de financement des travaux de recherche, de l'implication de nombreux chercheurs dans une activité contractuelle, et de la place de l'expertise dans notre discipline, alors même que les exigences de professionnalisation de la communication sont à l'origine des SIC [BOU 2003, 06]. Elle fait l'économie d'une réflexion sur le rôle et la place du chercheur dans la société, sur lequel nous reviendrons plus bas. Le résultat de cette posture a été de marginaliser les sciences de l'information et de nourrir une querelle intestinale nuisible aux SIC.

On trouve d'ailleurs des traces de cette dichotomie constitutive dans la description du champ par le CNU, présenté sur le site web de la 71^e section¹¹. La nécessité de préserver un équilibre entre deux domaines conçus comme distincts explique sans doute la définition du champ de l'infocom à travers une mise en regard des « notions d'information et de communication ». On sait que la construction d'une opposition entre information et

¹⁰. Deleuze parle de « perspectivisme » de la philosophie de Leibniz.

¹¹. <http://cnu71.online.fr/12-compe.html>.

communication a alimenté de nombreuses controverses épistémologiques que, pour ma part, je considère aujourd'hui dépassées, dans l'intérêt de la discipline¹².

2) Un autre point de vue est proposé par S. Olivesi dans l'ouvrage collectif *Sciences de l'Information et de la Communication*. Ainsi, dit-il, « Les SIC peuvent jouer [un rôle] au sein des SHS. En investissant des objets peu coutumiers, irréductibles à une discipline, tels que les cultures, les genres, les sociabilités, les manières d'être, mais aussi les formes de subjectivité qui s'y rattachent, c'est-à-dire des objets qui recoupent des structures et des expériences de communication, les SIC se positionnent comme une interdiscipline capable de traiter de problématiques que les autres disciplines propres aux SHS délaissent ou ne traitent que partiellement. Elles montrent dans ce cas toute la fécondité d'un dépassement des cloisonnements disciplinaires dans le cadre de démarches qui englobent leur objet pour ne pas perdre de vue le caractère total, insécable, de la réalité humaine... » [OLI 06, 194].

Ici, la perspective est tout autre. Elle est symptomatique de la persistance au sein des SIC d'une forme de complexe de jeunesse, relativement fonctionnaliste dans sa conception des disciplines (à quoi sert-on par rapport aux autres ?). Cette approche veut construire une légitimité des SIC, ici dans les interstices, les blancs, les non-dits, voire les non-objets des autres disciplines. Elle prend également acte, sans doute à juste titre, de la nécessité de justifier son existence dans le paysage universitaire français, toujours instable et régulièrement menaçant pour les SIC. Cette position peut s'avérer heuristique : un des objectifs de la science est bien d'étendre le périmètre de la connaissance à des domaines délaissés pour des raisons variables. Tel est le cas par exemple de la sociologie qui a longtemps méprisé les médias et la technique et les a « mal traités » en tant qu'objets. S'il existe aujourd'hui une « sociologie des médias », orientée vers les publics et les pratiques culturelles, on doit certainement aux SIC (et aux *media studies* anglo-saxonnes) d'en avoir assis la légitimité.

Relève également de cette approche la posture qui consiste à mettre en évidence le « regard communicationnel » sur des objets qui ne le sont pas nécessairement. C'est ainsi que la 71^e section du CNU pose que « sont également pris en compte les travaux développant une approche communicationnelle de phénomènes eux-mêmes non communicationnels. » Dans sa définition du champ de la discipline, le CNU précise que « [est] donc du ressort de la 71^e Section, l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenant appui sur des techniques, sur des dispositifs, et participant des médiations sociales et culturelles »¹³. La justification disciplinaire se double par ailleurs, chez certains auteurs, de la revendication d'une pertinence méthodologique interdisciplinaire, encore limitée dans les autres disciplines¹⁴. Ainsi que le souligne B. Miège (2004, 228), « Ce que les SIC ont en propre c'est donc de pouvoir appliquer des méthodologies inter-sciences à des problématiques transversales, permettant d'appréhender l'information et la communication non de façon globale (...), mais dans ses manifestations marquantes... ». S'intéresser à des objets non communicationnels dans leur dimension communicationnelle conduit ainsi à développer des approches méthodologiques originales et de les faire « inter-agir » comme l'explique B. Miège. D'autant que, comme le note l'auteur, la position particulière des SIC qui pousse les enseignants-chercheurs à une forte collaboration avec l'univers professionnel vers lequel se dirige une grande partie des étudiants, les sensibilisent particulièrement aux liens conceptuels existants entre connaissances fondamentales et connaissances pratiques.

Cette position d'ouverture qui porte tant sur les objets que sur les méthodes comporte, à mon sens, une triple dimension militante. Elle vise à légitimer l'existence de la discipline en arguant de l'originalité de ses problématiques et de ses regards ; elle vise d'autre part à affirmer sa compétence dans une modernité marquée par une inflation informationnelle (on pense ici au processus d'informationnalisation) qui conduit de nombreuses disciplines à se consacrer aux objets cœur de discipline pour les SIC, avec, il faut le dire, parfois une certaine naïveté¹⁵ (les médias, les réseaux, les frontières espace privé/ espace public, etc.). Enfin, elle reconnaît que la

¹². Ce qui n'empêche pas de reconnaître qu'une instrumentalisation de la communication peut se travestir en revendication d'une transparence de « l'information ».

¹³. [http://www.cpcnu.fr/section.htm?numeroSection=71-](http://www.cpcnu.fr/section.htm?numeroSection=71)

¹⁴. D'autres disciplines sont, de fait, pluridisciplinaires, comme les Sciences de l'Éducation ou les STAPS par exemple. Il est d'ailleurs symptomatique que ces disciplines soient également jeunes. La reconnaissance de la complexité des phénomènes sociaux s'exprime ainsi institutionnellement, mais au pris d'une ambiguïté que les vieilles disciplines n'ont pas à porter. On peut être raisonnablement optimiste et souligner, avec E. Morin que l'avenir est plus à la manipulation du complexe et à sa modélisation qu'à la mise en évidence de déterminismes d'ordre causal sur le modèle originel des sciences de la nature dans lequel la sociologie de Durkheim trouvait son modèle épistémologique.

¹⁵. Est développée plus loin dans ce travail une critique de l'approche gestionnaire des nouvelles pratiques de démocratie électronique.

complexité des phénomènes communicationnels est appréhendée de façon plus complète par un croisement des regards méthodologiques et disciplinaires. En dehors de la charge normative d'ouverture –raisonnée– qu'il propose, ce point de vue apparaît doublement positif : par sa dimension constructive ambitieuse, loin des frilosités et des réactions de repli sur un « cœur de métier ». En ce sens, les SIC peuvent afficher des résultats et construire des problématiques avec d'autres disciplines sans craindre d'y perdre une quelconque légitimité. D'autre part, elles affichent une ambition raisonnable pour répondre aux sollicitations croissantes d'une modernité au sein de laquelle les dispositifs de médiations explosent. Reconnaître la nécessité de construire un regard interdisciplinaire c'est accepter les limites de sa propre épistémologie. C'est aussi renoncer à la tentation explicative générale, et se préserver un rôle critique que des appels récurrents à l'expertise peuvent parfois compromettre.

3) Malgré ses avantages indéniables, je voudrais ici aller plus loin que ne le propose cette perspective pour endosser une position plus intégrative qui laisse une plus large part à la notion de complexité et à celle d'agencement telle que la développe Deleuze.

Selon cette approche, à l'instar de Jean Davallon [DAV 04] ou Joëlle Le Marec [LEM 02], [LEM 03], il s'agit d'abord de tirer les conséquences épistémologiques de la situation particulière des SIC dont l'objet de recherche se construit dans une relation spécifique à la technique. Autrement dit, parce que les SIC développent une « attache (au double sens d'attachement et de fixation) de la pratique scientifique à la dimension technique des objets » (Davallon, 2004, 31), elles construisent leur objet de recherche sur la complexité et l'hétérogénéité intrinsèque des objets sociotechniques autour et à travers lesquelles se constituent les pratiques sociales analysées. Il faut en ce sens tirer toutes les conséquences du fait que toute pratique communicationnelle s'établit dans le cadre d'un dispositif plus ou moins technicisé qui participe à la structuration de la relation communicationnelle qui s'établit entre les acteurs. Que certaines pratiques communicationnelles ne fassent que très peu appel à des objets techniques en tant que tels (une simple interaction entre voisins par exemple) n'invalide pas l'approche théorique proposée dans la mesure où c'est l'ensemble de l'environnement socio-technique qui doit être considéré et non pas seulement le *médium* de la communication utilisé par les acteurs. Par ailleurs, c'est bien ici une conception extensive de la notion d'objet technique qu'il faut avoir. Ainsi, les interactions entre citoyens dans une salle municipale se déroulent bien dans un cadre technique, même limité à une salle, des chaises et des tables. Il définit pourtant une proxémique dont on peut saisir même intuitivement la dimension structurante pour les individus. Qu'il s'agisse d'une salle de la mairie, que les citoyens se trouvent assis sur des chaises évoquant des souvenirs scolaires, et la relation de communication s'en trouvera profondément marquée. C'est bien ici de la relation complexe entre configuration socio-technique et acteurs que naît l'originalité de la pratique communicationnelle. En ce sens, il s'agit moins de se focaliser sur la dimension technique de la communication, que de prendre en considération la totalité des éléments de sémiotisation induits par le contexte de son inscription.

On peut ensuite, à travers cette perspective, réintroduire les notions de pouvoir, de contrôle et de configuration qui sont apportées par les notions de dispositif et d'agencement, et analyser leur circulation à travers les pratiques communicationnelles dans les objets et entre les acteurs. Repartons pour cela du concept de diagramme que nous avons déjà évoqué plus haut, développé par Foucault [FOU 75] dans *Surveiller et punir* et repris par Deleuze [DEU 86], [DEU 03]. Celui-ci désigne un modèle général et abstrait de relations, immanent à tout le champ social au sein duquel s'actualisent des micro-dispositifs de pouvoir, ou, dans un vocabulaire plus deleuzien, des agencements de désirs. Le diagramme permet d'inscrire les agencements dans une sorte de paradigme explicatif global des formes d'agencements observées dans des champs sociaux variés, comme le panoptisme par exemple¹⁶. Il renvoie à « une disposition tactique dans laquelle les différents individus occupent un emplacement déterminé et assurent un certain nombre de fonctions précises » [FOU 75, 200]. En ce sens, le diagramme constitue la formalisation des processus locaux de pouvoir, leur schématisation en quelque sorte : pour Deleuze, le diagramme correspond à une « cartographie » de relations entre des individus, des institutions, voire également toute autre forme d'être qui s'actualise dans des agencements concrets et des dispositifs de pouvoirs [DEU 86, 42].

Deux points paraissent ici intéressants pour notre analyse des processus communicationnels.

– d'une part, les notions d'agencement et de dispositif nous permettent de penser le pouvoir non pas comme un attribut que le dispositif octroierait à un individu ou à un collectif mais comme un effet de structure. Le

¹⁶. « Ainsi le panoptisme, défini par la fonction générale de voir sans être vu, applicable à une multiplicité quelconque », [DEU 77,2].

pouvoir n'a donc pas d'essence, il est opératoire : il faut « savoir par où ça passe, comment ça se passe, entre qui et qui, entre quel point et quel point, selon quels procédés et avec quels effets » [FOU 04,3]. Le pouvoir résulte ainsi des formes de la relation entre les personnes et les artefacts techniques et se disperse dans la complexité des réseaux relationnels. Les rapports de force qui s'exercent entre les individus sont ainsi produits par l'organisation du dispositif de pouvoir : celui-ci n'est donc pas à chercher dans les choses, qu'il s'agisse d'un support, d'une information ou d'un objet, mais résulte de la configuration du dispositif lui-même. Pour Foucault, tout dispositif est un dispositif de pouvoir en ce que toute structuration relationnelle construit *ipso facto* des effets de pouvoir : celui-ci n'est donc ni réductible à une forme de répression, ni assimilable à une idéologie.

Ce lien entre configuration du dispositif et pouvoir nous permet de mieux appréhender la dimension constituante du dispositif : celui-ci n'est pas seulement « normalisant », dans le sens où il produit une norme comportementale, il est plus fondamentalement ontologiquement constitutif de la façon d'être des individus. On retrouve ici une approche plus anthropologique de la technique, comme chez Leroi-Gourhan et Simondon, c'est-à-dire qu'elle participe à la structuration des références normatives des individus dans un environnement donné. Si Deleuze introduit la notion d'agencement à côté de celle de dispositif, c'est que, pour lui, tous les dispositifs ne peuvent être assimilés à des « dispositifs de pouvoir » : ils matérialisent un état du désirable, une échelle de valeurs et un ensemble de principes de justification¹⁷. Les dispositifs de pouvoir peuvent être compris comme une composante de l'agencement¹⁸, celle qui, au sein des agencements, reterritorialise et code, cadre la relation et fait circuler le pouvoir. Ainsi, selon lui, les sociétés modernes se caractérisent par leur tendance à se *stratégiser* : elles ne deviennent donc plus répressives que dans la mesure où elles multiplient des dispositifs techniques contraignants. Giorgio Agamben traduit cette perspective par une conception très instrumentale du dispositif qui « renvoie à une économie, c'est-à-dire un ensemble de praxis, de savoirs, de mesures, d'institutions dont le but est de gérer, de gouverner, de contrôler et d'orienter-en un sens qui se veut utile – les comportements, les gestes et les pensées des hommes » [AGA 07, 28].

– sans partager cette vision très déterministe et instrumentale du dispositif, je propose de voir dans la relation communicationnelle, les traces d'un agencement spécifique qui s'inscrit dans une configuration matérielle qui véhicule une symbolique et des valeurs et assoit des relations de pouvoir avec laquelle les acteurs auront à se débrouiller. Elle peut être analysée à la fois en termes de contraintes et de ressources pour les acteurs tant il est vrai que s'ils peuvent en contester la forme et la détourner, ils ne peuvent pour autant l'ignorer et s'en abstraire. Parce que l'agencement est une proposition normative en ce sens qu'elle inscrit les comportements et les pratiques des individus dans un cadre axiologique, les nouvelles formes de médiation et de relation de communication peuvent être analysées comme des revendications, des glissements de pouvoir, des restructurations de relations entre les acteurs. C'est ce qui rend ce cadre théorique particulièrement heuristique pour la recherche : l'originalité d'une posture communicationnelle réside dans son aptitude à tisser des liens dans la complexité et l'hétérogénéité des techniques et des pratiques sociales afin de fournir un cadre d'analyse aux rapports de médiations qui structurent cette complexité.

Ce point de vue épistémologique emporte trois conséquences en termes de pratiques de la recherche sur lesquelles il est intéressant de s'arrêter un instant.

1° L'analyse des pratiques communicationnelles et de ses agencements ne saurait se déployer, à un moment ou à un autre, en dehors du terrain. Autrement dit, une approche essentiellement théorique de la communication ne relève pas, dans cette perspective, des SIC mais au mieux de la philosophie. La confrontation au terrain est la condition de la perception des phénomènes sociaux : ceci pouvant bien sûr conduire à toute forme de modélisation théorique permettant par la suite d'appréhender le terrain à travers des « cadres », eux-mêmes toujours interrogés. Le terrain est la condition même de réalisation d'une approche critique qui sans elle, risque toujours de se perdre dans des considérations ésotériques. Or cette approche critique est nécessaire à toute discipline en ce qu'elle réinterroge en permanence les paradigmes sur lesquels reposent toute construction théorique.

L'implication sur le terrain est d'autant plus nécessaire qu'elle permet également de construire un *espace de discussion* entre scientifiques, avec des profanes, des professionnels, des experts en tous genres, des politiques

¹⁷. « Par exemple la féodalité est un agencement qui met en jeu de nouveaux rapports avec l'animal (le cheval), avec la terre, avec la déterritorialisation (la course du chevalier, la Croisade), avec les femmes (l'amour chevaleresque) etc. Des agencements tout à fait fous, mais toujours historiquement assignables. » [DEU 77, 4]

¹⁸. Sur ce point particulier, il y aurait sans doute à gloser tant les exégètes des deux concepts tendent parfois à les différencier très nettement ou alors, comme le fait Deleuze lui-même dans *Foucault*, à les rapprocher sans craindre de se contredire. La position prise ici vient de ma lecture des *Dialogues* (1977).

ou encore des décideurs. Le terrain est l'occasion de revendiquer, à la manière de Michael Burawoy, toute sa place pour ce qu'il appelle *la sociologie publique*¹⁹, c'est-à-dire cette pratique de la science qui consiste à « entrer en conversation avec des publics ». Pas seulement dans une perspective de communication scientifique traditionnelle, mais également pour faire émerger des problèmes publics dont peuvent se saisir un public encore non constitué : en ce sens, Bourdieu était clairement un grand sociologue public. Entrer volontairement *en tant que chercheur* en contact avec des publics, par des actes d'écriture, d'engagements associatifs et publics divers ne constitue pas seulement un devoir du scientifique en société, c'est aussi une façon de questionner en permanence la pertinence des objets de recherche sur lesquels nous travaillons. C'est ainsi l'occasion de se laisser interroger par les acteurs, parfois en marge de la recherche en cours, sur notre pratique d'enseignant, nos conceptions de la communication et des pratiques instrumentales qui peuvent se développer à travers de multiples dispositifs etc. Sans doute, avec une adroite mise en abîme, pourra-t-on considérer que l'émergence d'une réflexion comme la sociologie publique, nous assistons au dernier avatar de ce diagramme de l'interactivité évoqué par A. Barry. Assumons-le, tout en insistant avec M. Burawoy, sur le fait qu'il ne s'agit que d'une des modalités de la recherche, et non la seule. Elle ne saurait en effet se passer du travail très « académique » de la recherche, celle qui approche le terrain avec des modèles d'analyse, qui construit des concepts et les fait valider par la communauté des pairs. Le chercheur public est d'abord celui qui publicise la connaissance pour ensuite se nourrir des retours du public. Ce positionnement explique la place importante prise dans cet ouvrage par les différents terrains qui sont décrits plus loin, et les méthodologies d'étude de cas, d'observation participante et d'expérimentation qui privilégient une insertion longue sur le terrain.

2° La méthodologie ainsi que le questionnement scientifique nécessite une prise en considération de façon centrale l'inscription matérielle des phénomènes étudiés. Parce que les chercheurs construisent des objets transversaux aux différentes dimensions de la réalité sociale et parce qu'il n'est pas envisageable de dégager, sauf à le faire très artificiellement, le substrat communicationnel d'une pratique sociale de la matérialité de son agencement, alors les SIC ont besoin de recourir à des méthodologies variées, éprouvées dans d'autres disciplines si besoin est, pour appréhender l'objet d'analyse dans toute sa complexité. C'est, à mon sens, un des défauts de jeunesse des *media studies* que d'avoir négligé l'inscription de la matérialité des dispositifs de communication dans les pratiques sociales. Peut-être s'agissait-il aussi d'une conséquence latérale de cette forme de mépris pour les « sciences de l'information », fortement ancrées, elles, dans la complexité technique du support de communication ? Adopter un tel positionnement ne signifie pas, comme le prouvent abondamment les travaux de nombreux chercheurs du domaine, s'inscrire dans un courant techniciste. Cela permet en revanche de construire des concepts permettant de penser les formes de l'individuation technique, l'enchevêtrement des pratiques et des dispositifs, et de construire avec d'autres disciplines scientifiques une vision du social comme inscrite dans les dispositifs techniques que sont sommes amenés à étudier.

3° Enfin, ce type de pratique scientifique suppose une coopération avec de nombreuses autres disciplines. Saisir des logiques au sein d'agencements ne peut se faire qu'en travaillant précisément avec tous ceux qui portent un autre regard sur ses constituants. Dans le domaine politique, il s'agit essentiellement des philosophes, politistes, juristes, linguistes, sociologues et des informaticiens. Complicquée à maints égards, cette collaboration passe par la construction collective d'un vocabulaire commun, débarrassé des connotations théoriques de chacune des disciplines et dénaturalisé, c'est-à-dire débusqué derrière la trivialité de son appréhension commune. Comme l'explique bien Emmanuel Souchier [SOU 03, 22], ce travail collectif passe par la définition « des outils linguistiques lorsque la nécessité s'en faisait sentir, et que la tension entre l'usage trivial du vocabulaire et la réalité à laquelle nous voulions nous référer ne parvenait pas à coïncider. Injonction créatrice qui, face à une situation nouvelle, nous pousse à forger nos propres outils conceptuels... ». Cette démarche est longue et difficile, elle nécessite en outre une grande capacité d'empathie disciplinaire : non seulement une bonne connaissance des concepts manipulés par l'autre, mais également l'intériorisation de son point de vue sur l'objet. Le risque étant bien sûr de se faire « happer » par ses partenaires scientifiques, pour des raisons au moins autant de pertinence conceptuelle que de manifestations variées de leur autorité. E. Souchier et ses co-rédacteurs évoquent par ailleurs la trahison de la « déchirure disciplinaire » que peut induire cette démarche, pendant de son caractère heuristique et créatif. Il est donc nécessaire, que dans une seconde étape, centripète celle-là, le retour à la discipline assure des opérations de traduction (dans le sens latourien du terme) qui cadrent les objets de recherche et les concepts mobilisés. C'est bien ce double mouvement d'importation et d'exportation des

¹⁹ M. Burawoy a initié un grand débat au sein de la communauté des sociologues puis plus largement des politistes et des SHS en 2004 lors de son « adresse présidentielle » en tant que Président de l'Association Américaine de Sociologie. Pour une traduction partielle de cette adresse voir [BER 05], ainsi que l'article de Michael Burawoy [BUR 05].

concepts et des objets qui prend acte du caractère complexe des situations de communication que nous analysons.

Des théories et des terrains (ou l'inverse)

Cet ouvrage s'appuie sur un grand nombre de terrains d'étude, qui depuis 1998, ont permis que se dégage progressivement la théorie communicationnelle de la délibération présentée ici. Il s'agit bien d'un cheminement dont on peut reconstruire *a posteriori* les grands axes et qui va me permettre de présenter les terrains dont il sera question dans les chapitres qui suivent.

La réflexion part d'une préoccupation citoyenne et participe d'un agacement théorique : celle qui considère le citoyen comme au mieux impuissant, au pire incompetent [BRE 06] pour exercer *dans la pratique* ce rôle de souverain que lui reconnaît, en théorie, le système démocratique. Cette réflexion s'appuie donc sur la lecture que Joelle Zask fait de Dewey selon laquelle la démocratie repose sur une contradiction fondamentale en ce qu'elle dissocie de façon radicale « les aptitudes individuelles et le droit de participation du public » [ZAS 01, 65]. Prenant acte de cette contradiction, il s'agit alors d'analyser comment les pratiques de communication politique sont travaillées par la tension qui d'un côté met en œuvre et valorise la participation, tout en devant faire avec les difficultés que peuvent éprouver les citoyens à s'impliquer dans la vie publique. Derrière ce diagramme se cache en effet autant d'hypocrisie des pouvoirs publics que d'illusions des acteurs de l'espace public quant à leur aptitude à entrer dans le cœur de controverses complexes dont ils sentent bien souvent qu'ils ne disposent pas des ressources cognitives ou institutionnelles pour se faire entendre. Ce sont les stratégies des uns et des autres pour faire avec cette contradiction fondamentale que nous avons été explorer sur le terrain.

Chemin faisant, je procéderai ici à une petite *archéologie* de la perception du citoyen par le politique et des pratiques communicationnelles qui les révèlent, montrant que la place revendiquée par le citoyen au sein du processus décisionnel se heurte aux traditions républicaines de la représentation solidement ancrées dans notre système politique qui avait jusque-là confiné le pouvoir au sein d'une sphère politique et administrative conseillée par une élite scientifique. Suivant les travaux d'Habermas, j'ai ainsi pu mettre en évidence, en analysant différents corpus²⁰, certaines stratégies d'évitement du débat public mises en œuvre par les responsables politiques, comme le recours aux experts ou la nécessité de décider dans « l'urgence ». Toutefois, au lieu d'y voir la confirmation d'un fonctionnement systémique (instrumentalisé et fermé) du politique, j'y ai décelé une tension croissante entre la reconnaissance de la légitimité de l'intervention citoyenne en politique et la difficulté pour les élus de la prendre en considération sans remettre en cause leur rôle au sein du système démocratique basé sur la représentation. Plus fondamentalement, c'est bien l'articulation de la renonciation à l'hypothèse d'omnicompétence du citoyen qu'avait bien analysée Lippmann avec le droit à la participation que reconnaissent les démocraties modernes que j'explore ici.

Cela m'a conduit à mettre en évidence un inconvénient de la thèse habermassienne qui est d'avoir éludé la question essentielle des modalités pratiques de la délibération : comment les normes s'élaborent-elles concrètement, comment le système politique les incorpore-t-il dans le processus décisionnel et avec quelles limites dans la mesure où précisément, le politique ne croit pas –ou si peu– dans l'aptitude des publics à participer et où les modalités concrètes de cette réalisation s'avère, le plus souvent, décevants ? De nombreux travaux de philosophie politique proposent des solutions procédurales en vue de garantir les exigences communicationnelles de la production rationnelle de référents axiologiques dans le cadre du modèle habermassien. Pourtant, il fallait bien en convenir, sur le terrain, les observations du chercheur en communication laissent insatisfaits : les modalités d'expression des citoyens ne présentent pas les caractéristiques d'une délibération (c'est-à-dire, pour aller vite, de l'échange argumentatif rationnel).

Les études réalisées à Issy-les-Moulineaux²¹, en collaboration avec le Laboratoire Communication et Politique (LCP) du CNRS, avaient pour objectif de répondre à cette insatisfaction. Il s'agissait d'analyser avec précision

²⁰. Il s'agit de tous les discours d'investiture des premiers ministres de la Ve République depuis 1974 et de tous les articles de presse parus dans le Monde et le Figaro portant sur la politique nucléaire de la France depuis 1958. L'exploitation de ce corpus s'est poursuivie bien après la thèse et a fait l'objet de publications entre 1997 et 1999. (Cf. bibliographie).

²¹. Nous avons, avec E. Maigret et Laurence Le Douarin, effectué plusieurs vagues d'études à Issy-les-Moulineaux : en 1998, nous avons analysé le fonctionnement de la télévision interactive T2i, qui existe toujours. Nous y sommes retournés en 2000 pour les élections des Comités de Quartier, puis en 2002 pour une mise à jour de nos travaux sur T2i, une grande partie du dispositif étant transféré en ligne.

différentes modalités de participation des citoyens à la prise de décision (via la télévision interactive, puis les forums électroniques). La socio-politique des usages développée par Dominique Boullier et Thierry Vedel [BOU 94] a permis de décrire ces phénomènes d'appropriation constatés sur le terrain à la fois comme un système de contraintes (symboliques, matérielles, économiques etc.) et comme la manifestation d'une certaine autonomie des citoyens par rapport à la sphère politique et aux dispositifs techniques qui organisent leur expression. Nos travaux à Issy-les-Moulineaux ont permis de montrer que les modalités d'appropriation des procédures participatives sont travaillées de l'intérieur par des contraintes contradictoires et ne sauraient être réduites à une stratégie de pouvoir consciente comme les dispositifs étudiés par Foucault (dispositifs de quarantaine par ex.) même si cette dimension n'en est pas absente. Sans pouvoir qualifier ces expériences procédurales « d'espaces délibératifs » dans le sens habermassien du terme, nous montrons que l'intervention des citoyens dans un espace décisionnel d'où ils étaient traditionnellement exclus, non seulement bouleverse les modalités de prise de parole, mais surtout interroge la pertinence même de tout le dispositif dans un effet de réflexivité et de dénaturalisation.

Les deux projets européens Eu-StudentVote et EVE²² marquent une étape importante dans l'avancée de ces travaux. Par leur ampleur d'abord : ils me projettent dans la coopération internationale multi-partenariat et nous confrontent, parfois durement, avec les logiques de développement industriel appelées par de très importants financements. Ce fut pourtant l'occasion d'ouvrir les boîtes noires des dispositifs techniques, de suivre les logiques d'innovation, d'interviewer les concepteurs et de suivre les usagers finaux dans la durée. Ce fut également l'occasion de réaliser des analyses comparatives internationales des dispositifs techniques de participation des citoyens, et de se focaliser sur les technologies de vote électronique. À partir des années 2000, ces terrains m'amènent à approfondir les liens existant entre les supports techniques de la participation, leurs connotations sémiotiques, et les pratiques communicationnelles en politique. On a ainsi notamment pu constater comment ces nouveaux dispositifs intégraient, en amont de leur conception, certaines approches de la citoyenneté et de la délibération, et comment le développement de nouvelles pratiques jouait un rôle de dénaturalisation déstabilisant pour les acteurs. Après m'être apparus dans un premier temps comme les agents d'un rapprochement dangereux avec des pratiques de consommation quotidienne, ces systèmes de participation des citoyens (dont les dispositifs électroniques de vote) me semblent par la suite interroger directement certaines pratiques politiques ritualisées et naturalisées incarnant, en France, une acception théorique républicaine de la citoyenneté.

La congruence constatée sur le terrain entre le développement de certaines pratiques participatives et le degré de réflexivité reconnu aux citoyens (par les textes de loi notamment) dans les pays pionniers en la matière (Suisse, Allemagne, Grande-Bretagne par ex.) me permet alors de formuler l'hypothèse suivante : une des raisons de la désaffection actuelle du citoyen pour le politique dans certaines démocraties occidentales peut s'analyser comme une rupture entre des pratiques et des aspirations citoyennes à la participation et des conceptions de la citoyenneté et de la République incarnées dans des médiations et des dispositifs inadaptés. En effet, le contraste se creuse entre des dispositifs participatifs nouveaux reconnaissant une certaine maturité démocratique, une relative indépendance, une capacité d'analyse et de réflexivité au citoyen par rapport à son entourage, et des rituels électoraux construits sous la 3^e République. L'effet dénaturisant des nouvelles technologies de vote vient ainsi interroger les médiations politiques et peut conduire à leur reconfiguration. On peut à ce titre parler, avec P. Robert de « glissement de la prérogative politique » [Robert 07]. Prenant la question dans l'autre sens, du point de vue des citoyens et non plus de celui des dispositifs, j'ai voulu explorer l'hypothèse suivante : peut-on observer des nouvelles pratiques participatives, exploitant notamment les potentialités des technologies numériques, qui remettent en cause le fonctionnement actuel de certaines médiations politiques ?

C'est cette interrogation sur le lien entre les formes matérielles de la participation, les conceptions du politique qu'elles incarnent et les pratiques communicationnelles des citoyens, qui permet, à l'occasion d'un contrat de recherche avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, d'identifier l'origine théorique de l'aporie à laquelle mène l'approche habermassienne de la délibération. En effet, alors que nous constatons sur le terrain l'authentique émergence de visions du monde partagées et de préférences axiologiques à l'occasion de procédures de débat public, il n'est pour autant pas possible de qualifier ces « débats » de pratiques délibératives. Il faut donc reconsidérer les fondements épistémologiques des théories de la délibération dans leur formulation habermassienne. En faisant de l'agir communicationnel la source de la structure normative légitime, elles ancrent dans l'échange langagier (du fait de la dimension pragmatique du langage) le pouvoir de légitimation des préférences axiologiques des sociétés modernes. Or, ce cadre théorique réducteur ignore la relation co-

²². *Evaluating and validating technologies in e-democracy (EVE)* est un projet européen financé par le Ve Programme-Cadre, réalisé en partenariat avec E. Maigret et le Laboratoire Communication et Politique du CNRS et la société de consultants en nouvelles technologies MTA.

constitutive que le langage entretient avec les dispositifs matériels et les pratiques sociales dans lesquels il s'inscrit (et s'écrit) : le langage traduit un point de vue sur le monde, il se déploie dans une matérialité située et se configure à travers des pratiques. L'impossibilité pour les théoriciens de la délibération de penser, dans toutes ses dimensions, le rôle de l'ancrage perceptif de l'individu dans le processus de production des normes provient de la distinction radicale posée entre la connaissance, la formation des valeurs qui orientent l'action des individus, et leur perception de leur environnement ? J'ai ainsi puisé, tant chez Simondon que chez le philosophe pragmatiste Hans Joas, les fondements d'une théorie de l'action qui rend compte du caractère construit de la connaissance par la manipulation de son environnement, y compris technique.

En restreignant l'analyse de l'émergence des normes à l'échange langagier, Habermas se déconnecte ainsi des sociétés et des individus pour n'en penser qu'une essence, d'ordre ontologique et discursive. Il ne peut dès lors pas penser le contenu axiologique des formes variées de l'expression humaine qui se sont créées autour des dispositifs techniques de communication depuis plus d'un siècle. Ne pas les reconnaître, c'est ignorer ce dont peuvent être porteurs en termes de valeurs un film de cinéma, une série télévisée, un témoignage personnel sur un blog ou même l'expression d'ordre plus narrative d'une personne au cours d'un débat public. En ce sens, une approche communicationnelle de la délibération doit considérer la multiplicité des formes de l'expression citoyenne et la variété de leur agencement matériel. Ceci peut s'avérer contradictoire avec les formes classiques de la médiation politique.

Espace public et participation, pratiques politiques et dispositifs numériques

La première partie de ce travail revient sur les formes de l'expression citoyenne dans l'espace public et souligne l'enjeu théorique d'une approche communicationnelle du politique. Il s'agira ainsi de montrer que les formes contemporaines du débat public, qui s'inscrivent dans une tendance de fond des sociétés réflexives, traduisent la montée en puissance d'une approche praxéologique de la communication en politique. Cette approche rencontre de multiples résistances, émanant notamment des professionnels de la « communication politique », des élus, et d'une partie de la recherche. C'est ainsi que nous reviendrons sur les stratégies communicationnelles d'évitement du débat public (pris ici dans un sens large) que nous avons constatées sur le terrain. L'hypothèse proposée ici est que la multiplication des agencements participatifs et les revendications de l'espace public génèrent des tensions avec les autorités politiques et institutionnelles : la montée en puissance de stratégies de détournement correspond à une forme de résistance à la mise en place de ces agencements.

La seconde partie analyse des dispositifs matériels de la participation politique, tels qu'ils organisent, structurent et favorisent (ou non) l'implication des citoyens dans le débat public (compris ici dans un sens large). Ce sera l'occasion de proposer une analyse critique de la délibération dans son acception habermassienne et d'ouvrir la voie à une première formulation d'une théorie communicationnelle de la délibération.

Enfin, la troisième partie tire les conclusions de ce qui précède en montrant comment l'irruption de pratiques politiques nouvelles reposant sur des dispositifs numériques produit un effet de dénaturalisation sur les pratiques politiques actuelles. Je conclurai sur la nécessaire hybridation des dispositifs participatifs afin de favoriser l'inclusion citoyenne la plus large possible et de donner voix aux formes variées d'expression politique susceptibles d'être mobilisées.

Conclusion

Articuler les nouvelles formes de la médiation politique avec la représentation traditionnelle constitue un enjeu de communication majeur dans les temps à venir. Savoir capter les revendications normatives émergentes, les agréger et les organiser dans des dispositifs de débat publics variés et adaptés aux exigences des thématiques à traiter, voilà sans doute un défi communicationnel qui devrait donner à penser aux chercheurs. Il est en effet nécessaire d'aller chercher les discussions politiques là où les politiques ne les attendent pas forcément, dans des arènes improbables, comme dans le forum d'une série télévisée ou dans celui d'un site d'information sur la santé. La médiation politique du 21^e siècle doit déployer ses capteurs pour faire circuler les arguments d'un espace à l'autre, et non systématiquement en créer de spécifiques dans lesquels il est si difficile de faire venir des populations traditionnellement éloignées de la politique (les deux n'étant d'ailleurs pas contradictoires).

Deux dangers menacent en effet la démocratie dans la perspective qui nous occupe. D'une part le cynisme croissant des populations qui, ayant joué le jeu du débat public et de la concertation, s'aperçoivent de la résistance systémique du politique. En effet, le débat public s'avère contre-productif à terme s'il ne respecte pas au moins trois principes essentiels dans sa relation à la décision : la responsabilité des décideurs, la transparence des décisions, le suivi des processus de concertation. La responsabilité des décideurs veut traduire l'idée anglo-saxonne *d'accountability*. Il s'agit bien de rendre compte dans les détails du contenu du débat dans les décisions qui suivent la tenue de débats publics et de justifier ces décisions au regard des échanges qui s'y sont déroulés. Le principe de justification est essentiel si l'on souhaite continuer à mobiliser des populations et des associations dans ce type de processus longs et couteux.

La transparence des décisions veut souligner la nécessité d'une communication forte vis-à-vis des parties prenantes sur la nature, le calendrier et le contenu des décisions qui vont suivre le débat. La complexité des projets et des acteurs impliqués dans leur montage et leur financement rend particulièrement absconse pour les citoyens les circuits de la décision et leur étalement dans le temps. Rendre transparent ne consiste donc pas seulement à révéler des vérités cachées, mais à donner à comprendre le maillage des circuits de décision. Cette transparence peut d'ailleurs révéler des carences dans les processus décisionnels, des incohérences ou des injustices. Mettre le complexe sur la table de discussion permet au citoyen d'avoir prise sur cette partie du débat et de prendre la mesure de la véritable dimension du poids de sa parole dans le système décisionnaire, quitte à la négocier ensuite avec des instances représentatives.

Enfin, le suivi du processus de concertation. Celles-ci font en effet rarement l'objet d'un suivi bien pensé, hors les projets s'étalent parfois sur de nombreuses années, subissent des modifications substantielles, voire même sont totalement remis en cause. Il est indispensable, si l'on ne veut pas ruiner l'intérêt pour le débat, que se mettent en place des dispositifs de poursuite de la discussion entre acteurs. Ceux-ci se sentiront d'autant plus pris au sérieux et impliqués que s'affirment et s'institutionnalisent des lieux d'échange qui permettront aux acteurs de s'adapter aux circonstances évolutives du projet.

D'autre part, le second danger qui menace les formes nouvelles de démocratie participative réside dans la progressive restriction du débat public à des catégories d'acteurs limitées. L'exemple du Grenelle de l'environnement constitue à cet égard un bon exemple. Pour originale et intéressante qu'ait été la démarche initiée en 2007 pour s'attaquer aux enjeux essentiels d'une meilleure prise en considération des questions

environnementale dans tous les domaines des politiques publiques, il reste qu'elle a légitimé une forme de gouvernance à 5 qui exclut en grande majorité les citoyens et les petites associations non fédérées. Le modèle du Grenelle produit du débat public en circuit relativement fermé, et même si l'on peut objecter que c'est mieux que rien, il ne répond pas aux exigences d'élargissement de la base de la démocratie nécessaire à la légitimité à terme des décisions prises. L'articulation entre la nécessaire expertise des parties prenantes impliquées et le grand public concerné reste encore à inventer, sans doute en mobilisant plus largement les collectivités locales que ce ne fut le cas dans le cadre du Grenelle. Le danger réside en effet dans la création d'une oligarchie d'un nouveau genre, associatif, qui laisse de côté une grande majorité des citoyens et qui risque de se traduire par une déligimation des grandes ONG ou fédération d'associations au même titre que ne peuvent l'être aujourd'hui certaines centrales syndicales.

Enfin, et pour conclure vraiment, je soumetts au lecteur quelques réflexions sous forme de programme de recherche et d'ouverture théorique à partir du travail réalisé dans cet ouvrage.

Le débat public comme nouvelle forme de médiation politique peut être appréhendé, dans de nombreuses démocraties occidentales, comme un indice de la réflexivité de la société moderne, dans le sens que lui confère U. Beck [BEC 92], [BEC 94]. Telle qu'il la conçoit, la *société du risque* qui émerge, sans révolutions populaires majeures, à partir de la société industrielle, échappe progressivement aux institutions de cette dernière. Dans sa phase de développement ultime en effet, la société industrielle produit du risque politique, économique, social et environnemental que les bases légitimantes des institutions ne permettent plus de soutenir. Le processus de réflexivité que décrit Beck réside dans l'aptitude de la société du risque à confronter les conséquences de la modernité avec le système industriel qui lui a donné naissance. La reconnaissance de l'imprédictibilité des menaces provoquées par les développements techno-industriels nécessitent de repenser les fondations de la cohésion sociale et les fondements de notre rationalité : la société devient un problème pour elle-même. Elle doit redéfinir son rapport au monde dans différents domaines, qu'il s'agisse de la nature, de l'ordre social ou encore des valeurs collectives.

Si l'on suit Beck dans ses développements, on peut considérer que la mise en œuvre, dans toutes les sociétés industrielles, de procédures de débat public et de délibération correspond au besoin de ces sociétés de reconfigurer les bases de la décision, de l'attribution de la responsabilité des grands choix de société et de la répartition du poids de l'incertitude. Là où les anciennes procédures de production de la légitimité ne permettent plus de satisfaire les exigences d'une acceptation plus large des risques encourus par le public, le débat public – sous ses différentes formes, institutionnalisées ou non- prend en charge la production de normes et de valeurs nécessaires à l'action publique. Ce faisant, elle mine les catégories politiques et idéologiques de la société industrielle.

On peut dès lors analyser les stratégies d'évitement des débats comme un signe de la difficulté que constitue une telle mutation pour un système politique formaté et institutionnalisé dans le cadre d'une société industrielle en voie de transformation. La crise de la représentativité revêt dans ce cadre une nouvelle dimension : il s'agit moins de trouver de nouvelles modalités de communication, plus performantes ou efficaces, entre les élus et les citoyens mais plus fondamentalement, d'adapter les structures de légitimation au nouvel environnement que configure la société du risque. Dans ce sens, l'élargissement des bases de la production de la légitimité au-delà du cercle restreint du débat entre acteurs traditionnels (partis, élus, syndicats, grandes associations) correspond à la nécessité d'ouvrir le processus décisionnel à ceux qui en assument les conséquences.

Observer les pratiques politiques émergentes autour des dispositifs de communication dans la société du risque revient donc à s'interroger sur les modalités selon lesquelles celle-ci se transforme et remet en cause ses propres fondements, institutionnels et symboliques. En ce sens, le support numérique est un « support réflexif » par excellence : il autorise la mise en abîme des structures de pouvoir et leur manipulation par l'utilisateur (pour l'heure du moins, et sous certaines conditions).

Cet ouvrage n'étant pas l'aboutissement d'un parcours de recherche, mais plutôt une respiration, dans le sens musical du terme, il paraît opportun d'envisager des pistes de recherche à plus long terme, pour poursuivre les travaux mis ici en perspective. Ainsi, sur le concept de délibération tel que je l'aborde ici à partir de la théorie de l'agir créatif, un important travail de conceptualisation reste à faire. Sans prétendre à construire à partir de ces fondements, comme Habermas, une théorie de la société, il reste qu'au moins deux aspects doivent faire l'objet d'attentions particulières. Le premier concerne le rapport à la décision. Comment la délibération, prise dans ce sens, peut-elle s'articuler au système politique ? On sait qu'Habermas a recours au droit pour penser l'intégration

des normes dans les structures décisionnelles. Or il semble que telle que je la définis, la délibération ne ressortisse pas toujours du domaine de la procédure : elle trouve à s'exprimer dans l'espace public par des voies et sous des formes variées, ce qui constitue d'ailleurs sa richesse. Comment dès lors une théorie de la représentation peut-elle intégrer ces formes et formats d'expression si l'on considère le caractère institutionnel des modes de prise de décision ? Une piste est sans doute de proposer une nouvelle acception de la représentation non pas seulement comme instance de décision mais également comme une prise de responsabilité, à la manière de ce que suggère S. Coleman [COL 05b] [COL 06]. Il ne s'agit pas ici d'envisager les procédures délibératives comme une menace pour la décision mais comme un processus communicationnel de légitimation.

Le second aspect qui nécessite de plus amples recherches est celui des critères d'évaluation de la délibération, ou de ses conditions de réalisation. Si notre concept n'est pas normatif, il reste que sa mise en œuvre en contexte démocratique suppose l'instauration de conditions d'ordre normatif. Ce point est délicat et ressort autant de la philosophie politique que des SIC, et dans ce cadre, une description des implications communicationnelles d'une approche normative de la démocratie est nécessaire.

L'intérêt pour de nouvelles formes de participation citoyenne est réel, comme nous pouvons le constater aujourd'hui, avec la création en France de l'Institut de la Concertation et du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sur la « participation du public, décision, démocratie participative » à l'initiative de chercheurs très mobilisés comme Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau. Les travaux de ces organismes suscitent un vif intérêt tant dans la communauté des chercheurs de très nombreuses disciplines, qu'auprès des décideurs, maîtres d'ouvrage et élus de collectivités locales. La mobilisation de dispositifs techniques innovants et la réelle créativité dont font preuve de plus en plus de territoires, montre qu'au-delà de la dimension symbolique et d'une certaine fascination pour la technique, c'est bien un idéal de *démocratie créative* dans le sens de Dewey qui se manifeste. Il reste qu'il est encore loin d'être partagé par le monde politique.

Lamorlaye, le 6 juillet 2010